

4F. GARANTIR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

4.F.1

Assurer un cadre de travail sain à nos collaborateurs

Les transformations du système productif et l'évolution des formes d'emploi, avec leurs corollaires de risques professionnels en termes de santé et de sécurité des travailleurs, demeurent une préoccupation majeure pour toute entreprise responsable.

L'impact socio-économique résultant de l'altération de la santé des travailleurs et de leurs conditions de travail impose la mise en place d'une politique de gestion efficace de la santé et de la sécurité.

La SODECI s'inscrit pleinement dans cette vision à travers l'axe 5 de sa politique et stratégie 2017-2022 « Renforcer le professionnalisme et le bien-être de nos collaborateurs ».

Séance de formation sur les risques d'incendies

En 2017, à travers son service médical du travail, la SODECI a réalisé plusieurs actions de santé et de sécurité :

Surveillance annuelle de la santé des travailleurs

Dans le cadre de cette surveillance annuelle de la santé des collaborateurs de la SODECI, des visites médicales systématiques ont été organisées. L'objectif visé est d'améliorer et de stabiliser la santé des travailleurs de la SODECI.

96,5%
de participation des
collaborateurs SODECI à la
visite médicale en 2017

En 2017, sur 2 679, 2 585 agents de la SODECI ont effectué la visite médicale. Ce qui constitue un taux de participation global de 96,5%.

Evolution des visites médicales annuelles

	2016	2017
Effectif	2 385	2 679
Agents ayant effectué la visite médicale	2 289	2 585
Taux de participation	96%	96,5%

Lutte contre les maladies chroniques

La SODECI s'est engagée dans la lutte contre les maladies chroniques en son sein. Pour ce faire, l'entreprise a organisé cette année 2017, des

actions de sensibilisation éclatées et de dépistage de maladies chroniques telles que l'hypertension artérielle, l'hépatite B, le diabète, etc. Le tableau ci-dessous présente le taux de collaborateurs atteints par ces maladies :